

Ce mémo est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple et transparente



L'essentiel de TierSanté

TierSanté est une prestation de services permettant d'optimiser l'encaissement et la gestion de votre tiers payant en choisissant la solution la plus adaptée à votre besoin.

SOUSCRIPTEURS

Pharmaciens, biologistes, opticiens.

CONTENU

TierSanté Encaissement : encaissement de votre chiffre d'affaires tiers payant à J+1 et simplification de la gestion de votre tiers payant avec :

- Rapprochement des règlements par facture et par organisme
- Identification des factures non payées ou partiellement payées et mise en évidence des sommes hors tiers payant
- Outils de suivi et de contrôle de votre activité tiers payant 7j/7 et 24h/24 dans votre Espace Client.

TierSanté Gestion⁽¹⁾ : les fonctionnalités de TierSanté Encaissement assorties d'une gestion externalisée à la carte :

- Analyse et traitement des retours électroniques
- Traitement des rejets et recyclage des factures
- Relance des organismes payeurs
- Relance des patients à votre demande
- Suivi du fichier des organismes payeurs : création, modification, référencement bancaire...

FONCTIONNEMENT

TierSanté Encaissement : vous continuez à gérer votre tiers payant et assurez :

- La création et déclaration de toute nouvelle mutuelle
- La télétransmission, la fréquence quotidienne étant idéale
- Le traitement des rejets

TierSanté Gestion : votre conseiller gère à distance et pour votre compte votre activité tiers payant ; pour cela vous devez :

- Garantir l'accès à votre logiciel
- Télétransmettre régulièrement, la fréquence quotidienne étant idéale
- Archiver les cartes mutuelles des patients et les rattacher à leur dossier
- Envoyer à votre conseiller les communications relatives au tiers payant en provenance des organismes ainsi que vos codes d'accès aux organismes payeurs et leur mise à jour.

Quelle que soit l'option souscrite, vous accédez à votre espace personnalisé sur www.tiersante.fr afin de consulter les informations relatives à la gestion de votre tiers payant (avances de fonds, impayés, rapprochement...)

TARIFICATION⁽²⁾

- Frais liés à la mise en place du service, prélevés par Santeffi.
- Commissions fonction du nombre de feuilles de soins télétransmises.
- Selon les options souscrites, vous bénéficiez d'un bonus ou d'un malus établi en fonction du taux d'anomalie constaté.

La facturation est émise à terme échu.



Bon à savoir

AVANTAGES

Vous télétransmettez vos feuilles de soins électroniques et encaissez votre chiffre d'affaires tiers payant à J+1 (jour ouvré – selon les termes et conditions prévus au contrat et sous réserve d'acceptation par votre établissement bancaire prêteur).

Vous avez la possibilité de faire évoluer votre niveau de délégation.

Offre réservée aux professionnels de santé.

(1) TierSanté Gestion est réservée aux Pharmaciens

(2) Voir conditions tarifaires au contrat



Le bon sens a de l'avenir

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Lorraine. Société coopérative à capital variable. Etablissement de crédit. Société de courtage d'assurances. 775 616 162 RCS METZ. Siège social : 56/58 avenue André Malraux 57000 METZ. Immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07022719. Adresse postale : CS 71700 54017 NANCY CEDEX.

Document non contractuel - Informations valables au 01/03/2015, susceptibles d'évolutions.

TierSanté est gérée par Santeffi, filiale du groupe Crédit Agricole, 1 rue Pierre Truchis de Lays – 69410 Champagne-au-Mont-d'Or
S.A.S au capital de 777.480 euros - RCS Lyon 432 685 733.